

## GESTION DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

### Objectifs :

- Répondre aux obligations réglementaires (Loi du 5/03/2014, décret d'application 2020).
- Définir une stratégie RH :
  - o Définir le contexte
  - o Identifier les talents, les besoins en formation
  - o Envisager les perspectives d'évolution des salariés, étudier les projets
  - o Anticiper les départs, les mobilités
  - o Fédérer, valoriser
  - o Attirer de nouveaux candidats

### Mise en œuvre :

- 1 Entretien diagnostic : objectifs, volume, délais
- 1 entretien de préparation : présentation des équipes, remise de la trame d'entretien pour préparation par les salariés, définition du planning, confirmation des rdv.
- Gestion des entretiens : 1h à 1h30 par entretien
- 1 entretien de restitution avec remise de synthèse : rappel des objectifs, mise en œuvre, analyse globale (menaces / opportunités), propositions.
- Evaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs (questionnaire).

### Tarifification :

Formule Diagnostic + 4 entretiens (1 journée) + Restitution

+ Forfait journée supplémentaire de 4 entretiens

Nous consulter.